

## **STOP ÇA SUFFIT !!!**

### **Pour mémoire:**

**Le 12 avril 2012, un équipage de police intervient à Noisy-le-Sec, pour un individu, préalablement signalé à nos services, dangereux, potentiellement armé, multi-récidiviste, évadé de prison... (un profil aussi équilibré que nos djihadistes actuels...).**

**Ils sont accueillis par ce dernier avec une sortie d'arme et le jet d'une grenade, qui se révélera heureusement factice.**

**Le collègue riposte dans le même temps, en légitime défense, et un éclat de balle atteint l'individu dans le dos, provoquant son décès (pas le décès d'une victime, mais bien d'un CRIMINEL !)**

\*\*\*

**Le collègue sera mis en examen pour « Homicide volontaire », qualification judiciaire totalement injustifiée, au vu du déroulement des faits, et qui avait provoqué de nombreux mouvements de contestation au sein de la Police Nationale Française.**

**Qu'aurait dû faire ce policier, Messieurs- dames ?**

**Attendre que cet individu fasse un carton plein avec nos collègues ou nos concitoyens, pour bien juger de son déséquilibre ?**

\*\*\*

**Aujourd'hui, 11 janvier 2016, s'ouvre le Procès aux Assises de notre collègue. Si nous acceptons silencieusement, une telle injustice, chers collègues, nous nous rendons COMPLICE de la schizophrénie qu'on cherche à imposer à nos forces de sécurité.**

**La FPIP apporte son soutien sans faille à notre collègue, qui n'a fait que son devoir, et suivra avec attention le déroulement de cette injustice.**

*Yann ROUCHIER  
Bureau National Fédéral  
Secrétaire régional zone Sud-est*